

Lettre d'ADAMANT

Décembre 2019

◇ L'actualité : un deuxième site pour les archives numériques



Les développements de la version 3.5 du module numérique du système d'information archivistique [SIA] sont terminés et la mise en production est prévue le 19 décembre 2019. Il s'agit d'une étape importante du projet ADAMANT, qui va permettre de renforcer la sécurité de la conservation des archives.

Parallèlement, les actions de formation et d'accompagnement se poursuivent afin de présenter les fonctionnalités disponibles et à venir afin de garantir leur bonne appropriation par les utilisateurs.

◇ ADAMANT, c'est quoi ?

Depuis 2015, ADAMANT est le nom d'un projet des Archives nationales porté par une équipe chargée d'adapter la chaîne archivistique à l'ère du numérique. En 2020, ADAMANT deviendra le nom d'un nouveau produit, sous la forme d'un prototype de diffusion. Ce service proposera un accès libre et gratuit aux archives nativement numériques librement diffusables et à toutes les métadonnées également librement diffusables.

Pour concevoir l'application ADAMANT, des ateliers de design d'expérience utilisateur (UX design) ont été menés avec des étudiants, des journalistes et des chercheurs. Un parcours utilisateur a été imaginé et a permis de cadrer les développements ainsi que de servir de base pour la définition d'un produit minimum viable.

2015

2016

2017

2018

2019 - 2020

Lancement

Cadrage

Réalisation

Mise en
production

Evolution
de la
plateforme

Un peu d'héraldique dans ce monde numérique



Du projet à l'application, ADAMANT a vocation à durer dans le temps. Pour ce faire un logo a été réalisé en 2017 par le chef de projet métier, sous la forme originale d'un blason conforme aux règles héraldiques.

Il s'agit d'« armes parlantes » comportant au centre de la composition un diamant – adamant en ancien français – qui exprime le nom du projet.

Il se blasonne :

« Majuscule A d'azur à la fasce d'argent chargé d'un diamant d'azur ».

Passage d'une identité visuelle à une marque

ADAMANT fait l'objet depuis juillet 2019 d'un dépôt à l'Institut national de la propriété industrielle en tant que marque et logo. Ce dépôt a pu être possible suite à une saisine de l'Agence du Patrimoine Immatériel de l'État par le Bureau de la Propriété intellectuelle qui a procédé à des recherches d'antériorité, consistant à vérifier que la marque envisagée était bien disponible et ne portait pas atteinte à des droits antérieurs.



◇ ADAMANT, c'est qui ?

ADAMANT c'est une équipe noyau (voir Lettre n° 4), mais ce sont également de multiples acteurs sollicités régulièrement et engagés à divers degrés dans le projet, des experts fonctionnels et techniques jusqu'aux utilisateurs finaux. Ce trimestre, la Lettre ADAMANT met en lumière le portrait de deux acteurs du projet qui sont partis en septembre 2019 vers de nouvelles aventures, Pierre Le Clainche, architecte technique à la SDSI et Édouard Vasseur, responsable fonctionnel chez VITAM.



Mes rôles au sein du projet ADAMANT

En tant qu'architecte technique à la Sous-direction des systèmes d'information [SDSI] du Ministère de la Culture, une de mes tâches consiste à m'assurer de la cohérence technique des applications (respect des cadres normatifs, niveau d'exploitabilité, qualité, etc.) et de leur bonne intégration au sein du système d'information du Ministère. Je m'occupe donc du projet ADAMANT au même titre que les autres projets de la SDSI à la différence qu'ADAMANT (et plus généralement le SIA) forme un système complexe, à part entière et presque autonome au sein du SI du Ministère.

Principaux enjeux

La plateforme SIA/ADAMANT est prévue pour durer dans le temps. Les choix techniques réalisés tout au long du projet doivent donc prendre en compte cette dimension temporelle et anticiper les futures utilisations et utilisateurs de la plateforme (notamment en terme de volumétrie). Sans pouvoir tout anticiper, il est important de prendre en compte l'évolutivité de la plateforme.

Par exemple, nous avons donc essayé de limiter les dépendances entre les modules applicatifs par la mise en œuvre d'une approche par API permettant de modifier les implémentations tout en limitant les impacts applicatifs.

Contraintes

Une contrainte majeure sur ADAMANT était la construction de l'applicatif sur un socle VITAM qui était lui-même en phase de construction. Heureusement, les équipes projets (internes à l'administration et prestataires) tant ADAMANT que VITAM sont de très bonne qualité et travaillent toutes avec cet objectif commun de réussite conjointe, ce qui a permis de lever énormément de verrous et d'avancer collectivement pour arriver à un très beau succès collectif !

◇ Actualités VITAM

Les fonctionnalités livrées au deuxième semestre 2019

Conformément à ses engagements, l'équipe du programme VITAM a livré en septembre 2019 une onzième release de la solution logicielle VITAM qui enrichit ses fonctionnalités offertes.

Cette nouvelle version du produit permettra aux archivistes de gérer l'accès aux archives en fonction des règles de gestion (communicabilité, diffusion) applicables à celles-ci. Un nouveau service permet ainsi de calculer et indexer l'ensemble des règles et échéances applicables à une archive, quelle que soit sa position dans l'arborescence de description. Ce service permet, par exemple, de rechercher toutes les archives librement réutilisables à une date donnée ou toutes les archives concernées par le délai de vingt-cinq ans relatif à la monnaie et au crédit public qui deviendront librement communicables pendant une période donnée. Cette nouvelle fonctionnalité développée répond à une forte demande exprimée par les projets et partenaires du programme. La *release 12* sera livrée à la fin du mois de novembre et devrait, entre autres, permettre le transfert entre systèmes d'archivage numérique.

Les fonctionnalités de mise à jour en masse des notices décrivant les archives ainsi que de recherche sur toutes les métadonnées présentes dans ces notices ont également été améliorées.

Interview d'Édouard VASSEUR



Quel était votre rôle au sein du projet VITAM ?

De 2012 à 2015, j'ai fait partie de l'équipe qui a été chargée de cadrer le programme VITAM, avec mes collègues des Archives nationales, du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère des Armées et du SIAF. De mars 2015 à septembre 2019, j'ai exercé les fonctions de responsable fonctionnel du programme interministériel.

Quels étaient les principaux enjeux des chantiers dont vous aviez la responsabilité ?

Le programme interministériel VITAM s'est vu fixer trois objectifs par les institutions qui l'ont créé :

- développer un logiciel libre d'archivage numérique capable de gérer, préserver et donner un accès à long terme aux archives numériques qui lui sont versées (back office),
- s'assurer que ce logiciel sera utilisé, a minima, par les trois ministères porteurs du Programme afin de construire leur propre plate-forme d'archivage numérique,
- permettre une réutilisation la plus large possible du logiciel via les partenariats avec d'autres entités publiques.

Au-delà de ces objectifs, le programme VITAM avait à répondre aux enjeux suivants :

- construire une communauté d'usage autour du programme VITAM, du produit solution logicielle VITAM et, plus généralement, de l'archivage numérique,
- montrer que l'État était capable de conduire des programmes informatiques dans les délais fixés, en respectant le budget défini, et en assurant une couverture fonctionnelle maximale.

Quelles sont les principales contraintes auxquelles vous avez été confronté ?

Mes principales contraintes ont été les suivantes :

- fédérer une communauté professionnelle aux enjeux parfois divergents et avec une appréhension hétérogène des problématiques liées à l'archivage et à la préservation numériques,
- piloter les réflexions et tâches d'une équipe de trois archivistes (Mehdi Afnaï, Nathalie Morin et Marion Ville) aux parcours différents, dans le cadre d'une méthodologie projet qu'aucun de nous connaissait, et qui s'est révélée particulièrement exigeante en terme de délais de livraisons et d'engagement afin de construire une solution logicielle répondant aux besoins des archivistes mais offrant des services uniquement sur requêtes techniques,
- représenter avec mes trois collègues archivistes et Mélanie Rebours, la profession d'archiviste sur un plateau projet composé d'une trentaine d'experts informaticiens.

Écrire une citation personnelle en rapport avec votre rôle sur le projet

Je ne peux que citer celle que j'avais affichée derrière mon bureau : « Je m'étonne de ne pas avoir été informé, mais si c'est pour le bien du projet, naturellement je m'adapterai ».

◇ Développements de la plateforme

La mise en service de la version 3.5 du module numérique du SIA prévue mi-décembre 2019 englobe :

- la prise en compte de la gestion des flux automatisés, conçus à partir du besoin SOLON, mais envisagée pour l'ensemble des flux dont la reprise de données,
- la conception du prototype « ADAMANT » de diffusion d'archives numériques en accès libre sur Internet,
- l'amélioration continue des fonctionnalités déjà livrées dans les modules numériques sur Intranet.

Le mot de l'agiliste

L'art de la rétrospective : rituel de la méthode Scrum

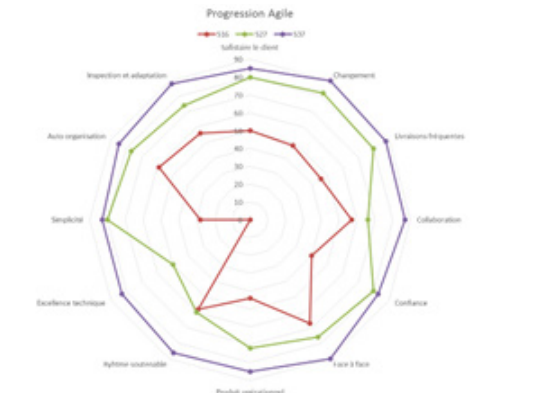
Dans le cadre de Scrum, la rétrospective est une réunion positionnée à la fin de chaque Sprint, où l'équipe met à profit son vécu sur les dernières semaines.

L'objectif est d'analyser la période sous différents angles : méthodologique, organisationnel, humain, technique... pour identifier les points positifs comme négatifs, et en déduire les améliorations à mettre en œuvre.

L'analyse et l'adaptation sont donc les deux moteurs de la rétrospective en cohérence avec la philosophie agile.

Le Scrum Master, garant de cette philosophie, anime et facilite la rétrospective pour que chacun puisse s'exprimer librement.

La rétrospective, exploitée par la philosophie agile, ne lui est cependant pas réservée et peut être appliquée dans bien d'autres contextes professionnels.



La rétrospective est un élément clef du principe d'amélioration continue permettant une équipe auto-organisée. Elle est le gage de la réussite du projet et d'une belle cohésion d'équipe.

◇ Actions d'accompagnement



Depuis le mois de septembre et en prévision de la fin du projet en 2020, le cycle d'atelier métier ADAMANT a évolué en actions d'accompagnement et en démonstration des nouvelles fonctionnalités visant un public de plus en plus large. Ce sont 750 personnes qui ont été touchées dans le cadre de 17 séances de sensibilisation.

Date	Thèmes	Participants
19 sept.	Méthodes et outils de l'archivage numérique : construire des fonctionnalités pour répondre à des besoins	Archivistes (DGPAT)
19 sept.	Retour d'expérience sur le projet d'archivage de l'application SOLON	Directeurs des archives des membres de l'UE et des pays associés
24 sept.	Démonstration des développements et présentation du prototype de diffusion	Membres du CIAF
27 sept.	Présentation du prototype de diffusion	Archivistes et informaticiens (VITAM)
30 sept.	Actualités des archives électroniques et du projet ADAMANT Accès aux archives dans l'environnement numérique	Archivistes et représentant de la fonction archives des opérateurs et Grands Corps de l'Etat
1 ^{er} oct.	Démonstration des développements et présentation du prototype de diffusion	Idem
14 oct.	Présentation du prototype de diffusion	Étudiants, journalistes et chercheurs
17 oct.	Table ronde sur les nouveaux enjeux de l'accès aux archives numériques	Étudiants et archivistes (MEAE)
17 oct.	Ateliers	Étudiants
oct./nov.	Présentation de la chaîne archivistique numérique	Archivistes de la Direction des fonds
5 nov.	Retour d'expérience du projet ADAMANT	Archivistes (DGPAT)
8 nov.	Présentation de VITAM et d'ADAMANT et des développements	Archivistes du Calvados
20 nov.	Présentation du projet et du prototype	Archivistes (séminaire SIAF)

◇ Évolutions futures

Vers la reprise des données

Dans le cadre du chantier reprise des données numériques conservées par les Archives nationales depuis 1983, le Département de l'Archivage Électronique et des Archives Audiovisuelles (DAEAA) a défini un premier ensemble correspondant à la typologie d'archives représentant plus d'un tiers des versements, en termes de nombre d'entrées : les données structurées, et notamment celles issues de la statistique, qui sont gérées et décrites dans les anciennes bases Cindoc, les données étant conservées sur des LTO.

Le cabinet Mintika a été sollicité pour accompagner ce projet, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Il proposera des modèles de paquets d'information (profil de SIP) pour chaque producteur historique de données statistiques (INSEE, INED, ministère de l'Agriculture et ancien ministère des Transports) et rédigera des spécifications s'appuyant sur un mapping afin de créer en masse des paquets conformes à ces modèles et ingérables dans ADAMANT.

Les Lettres ADAMANT sont désormais disponibles sur le site des Archives nationales *via* le lien suivant : www.archives-nationales.culture.gouv.fr/archiver-les-donnees-numeriques-adamant

Il est également possible de s'abonner afin de recevoir la lettre trimestrielle par mail dès sa parution en envoyant votre demande au courriel : adamant.archives-nationales@culture.gouv.fr

◇ Contacts

Thomas Van de Walle – Directeur de programme ADAMANT
thomas.van-de-walle@culture.gouv.fr

Sandrine Heiser – Chef de projet métier/Product Owner
sandrine.heiser@culture.gouv.fr

Julien Georges – Architecte technique, julien.georges@culture.gouv.fr

Olivier Croulard – Chef de projet applicatif, olivier.croulard@culture.gouv.fr

◇ Réseaux sociaux : Informez-vous sur le #ProjetADAMANT

Pour suivre les grandes phases de réalisation du projet, vous disposez :



◇ Du compte Facebook des Archives nationales qui a dédié un album illustrant les coulisses du Projet



◇ Du compte Twitter [@ArchivesnatFr](https://twitter.com/ArchivesnatFr), en suivant le mot-dièse [#ProjetADAMANT](https://twitter.com/ArchivesnatFr)

◇ D'une vidéo de présentation disponible sur la page du site des Archives nationales dédiée au projet ADAMANT

www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/adamant-projet-d-avenir